

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de Conseillers |    |
|-----------------------|----|
| Effectif légal        | 15 |
| En exercice           | 15 |
| Présents              | 11 |
| Votants               | 13 |

L'an deux mille dix ;

Le 15 novembre 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 09/11/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE. DUJON.ESCRIOU.HEURA.KAIL.LACROIX.YACOB.FASOLA FOURNY.PAILLOTET.ROBERT

REPRESENTES : M AUDIBERT par M. ESCRIOU  
Mme BENABEN par Mme FASOLA

ABSENTES : Mme DE LA ROCCA. Mme BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme Fasola

DIA N° 2110

Monsieur DUJON, 2<sup>nd</sup> Adjoint, présente la D I A n° 2110 relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

Propriétaire : Consorts CANTIN  
Acquéreur : WADBLED

Désignation du bien : locaux dans un bâtiment en copropriété.

Prix : 118 000€ (8 000 € TTC à la charge du vendeur)

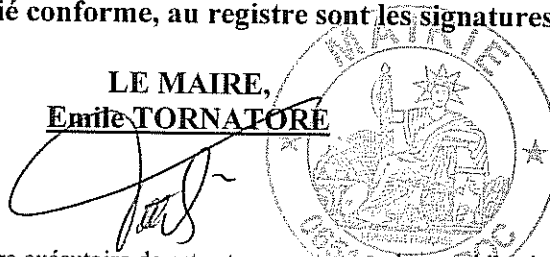
Adresse : Le village

Sections cadastrales : D n°142/143/144.

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13  
- Voix contre :  
- Abstention :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 19/11/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 19/11/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication